

Réflexions sur le problème de la liberté religieuse au Québec

par Jean FRANCOEUR *

IL Y AURAIT PLUSIEURS FAÇONS de s'interroger sur le problème de la liberté religieuse au Québec à la lumière de la déclaration de Vatican II. La première serait de n'envisager ce problème que sous son angle politique et juridique. On pourrait alors très tôt conclure, comme ce juriste du milieu du siècle dernier qui déclarait sans ambages que la liberté religieuse existait chez nous . . . puisque l'Église était entièrement libre d'y accomplir sa mission. On pourrait également se demander comment le Québec, État majoritairement catholique, a traité ses minorités religieuses, quel sort il leur a fait. Vu sous cet angle, il faut bien convenir que le dossier de notre province est, somme toute, assez bon, généreux même à certains égards.

Ayant adopté très tôt un régime de séparation de l'Église et de l'État, le Québec ne favorise en principe aucune confession religieuse, n'entrave l'exercice du culte d'aucune minorité. Quant à la question scolaire, notre province, dans le cadre de la confessionnalité, accorde à sa minorité protestante de langue anglaise la pleine mesure de ses droits. Et cet exemple est souvent cité, à juste titre, à l'attention des autres provinces canadiennes.

Il y a bien eu quelques accrochages, des cas isolés. Qu'une foule, dans une petite ville de la Mauricie, ait assailli l'humble temple d'une secte religieuse en 1951; que les policiers de la Sûreté provinciale aient molesté des propagandistes des Témoins de Jéhovah en 1954; qu'on ait tenté par voie de réglementation d'imposer le respect des fêtes religieuses catholiques à des maisons commerciales à majorité protestante et anglophone; qu'on ait interdit la diffusion du film sur Martin Luther sous prétexte

qu'il comportait des erreurs historiques et pouvait tromper la population; voilà autant d'incidents regrettables qui ont souvent d'ailleurs été montés en épingle par la presse des autres provinces, de façon à mon avis un peu injuste. Ces incidents appartiennent au passé. Un large esprit d'œcuménisme remplace aujourd'hui l'ignorance mutuelle que les deux groupes, catholique et protestant, ont longtemps entretenue l'un vis-à-vis l'autre.

On pourrait évoquer également le sort que notre milieu fait encore à ses "neutres", à ceux qui se déclarent incroyants, ou suivant le mot qui a fait fortune chez nous, sont agnostiques. Ceux-ci entretiennent à l'endroit de nos structures juridiques des griefs dont plusieurs m'apparaissent fondés. Qu'ils ne puissent faire éduquer leurs enfants dans une école qui réponde à leur conviction me semble le grief le plus sérieux; de même en est-il de notre législation sur le mariage qui, dans son application actuelle, est cause de pénibles embarras.

Mais ces réclamations sont relativement récentes, pourrait-on répondre; de même il n'y a aucun obstacle sérieux à ce qu'elles soient satisfaites. Il y a tout lieu de croire que l'opinion ne s'opposerait pas à ce que des accommodements pratiques soient prévus de manière à corriger la situation. Nous nous bornerions en tel cas à des simples expédients empiriques, sans toucher à la "structure institutionnelle de la cité", comme disait Maritain.

Et c'est ainsi qu'après ce bref tour d'horizon, nous pourrions trouver matière à nous donner bonne conscience et à conclure qu'en matière de liberté religieuse, tout bien pesé, nous nous en tirons assez bien, et que la déclaration de Vatican II n'apporte que peu que nous n'ayons déjà mis en pratique. Mais vous conviendrez avec moi que conclure aussi hâtivement serait passer à côté d'un grand sujet. Ce serait, en fait, échapper l'essentiel, ce serait faire peu

* Texte d'une conférence prononcée par Monsieur Jean Francoeur, journaliste au quotidien *Le Devoir*, lors de l'assemblée générale des Responsables de la Pastorale en novembre 1965.

de cas des préoccupations qui vous animent actuellement et qui font l'objet de cette rencontre. La liberté religieuse ne peut en effet se réduire à quelques textes de lois, à quelques garanties constitutionnelles, à quelques accommodements juridiques.

Au delà de ses applications concrètes visant à permettre la "co-existence" sur un même territoire de groupes d'hommes ne partageant pas les mêmes convictions en matière de foi, la liberté religieuse est un problème beaucoup plus profond, qui atteint l'homme et la société jusque dans ses ressorts les plus intimes, commande des attitudes, détermine un esprit.

Je conviendrais pour ma part que ce problème de la liberté religieuse, pour peu qu'on réfléchisse à l'évolution de notre milieu depuis une vingtaine d'années, va droit à l'essentiel du drame que nous venons de vivre. Certaines conceptions de la liberté en matière religieuse ont en effet profondément conditionné chez nous l'exercice de la liberté sous toutes ses formes. Et c'est cette reconquête de la liberté qui m'apparaît être l'un des principaux ressorts de la mutation radicale dont notre milieu vient tout juste d'être l'objet.

Retracer l'évolution de l'idée de la liberté religieuse revient donc en définitive à s'interroger sur les données mêmes de la crise que nous venons de traverser. Le témoignage que je voudrais vous proposer porte sur une vingtaine d'années, de 1945 environ jusqu'à aujourd'hui. Mais avant d'entrer dans le vif de mon sujet, je crois utile de vous proposer quelques réflexions sur le siècle et demi qui précède.

La réaction anti-libérale au Canada français

On a souvent fait observer que le catholicisme vécu au Québec était profondément marqué par des influences post-tridentines. Il s'agirait à plus d'un titre d'un catholicisme de contre-réforme. Cela aurait beaucoup marqué l'enseignement de la théologie, conçue en réaction contre les erreurs protestantes, de même, plus simplement, l'enseignement du catéchisme qui a pris un caractère apologétique.

Notre catholicisme s'est formé également dans le sillage de certaines grandes réformes lancées par le concile de Trente. Qu'il suffise de rappeler la contemporanéité de la réforme du clergé en France et de la fondation de la colonie de Nouvelle-France. De même le développement de l'école de spiritualité

française du 17^e siècle a profondément imprégné notre milieu. Mais ceci dit, je crois que, trop longtemps, on a porté beaucoup moins d'attention à d'autres influences religieuses qui se sont également exercées chez nous. Ces influences se sont superposées, peut-on dire, à un fond existant, dont elles ont pu, en certains cas, renforcer certaines tendances. Parmi ces influences, je crois que celle de la réaction anti-libérale qui a déterminé le cours de la vie religieuse en Europe durant tout le 19^e siècle, a joué chez nous un rôle déterminant, quoique assez mal connu jusqu'à tout récemment. Le Québec du 19^e siècle apparaît comme une des régions du globe où une chrétienté a été le plus intensément touchée par cette hostilité entre l'Église et les libertés modernes, issues de la Révolution française, entre l'Église et cette révolution intellectuelle qui a précédé et suivi les soulèvements de 1789.

Un des facteurs qui a aussi grandement influé sur le développement de notre catholicisme a été l'arrivée chez nous, tout au long de ce siècle, d'abord de prêtres ou de religieux chassés par la révolution, puis, vers la fin du siècle, de communautés enseignantes délogées par les querelles françaises de la laïcité scolaire. Je crois qu'on commence à peine à mesurer le poids de ces faits sur notre développement. Cette remarque de portée générale m'amène à en formuler deux autres portant sur cette même période.

La première a trait à ce que l'on a longtemps appelé le rôle de suppléance de l'Église au Québec. On a évoqué ce rôle en faisant appel à ce que le droit international nomme la "loi du dédoublement fonctionnel", c'est-à-dire ce phénomène par lequel un ordre juridique plus fort, mieux organisé, en l'occurrence l'Église, supplée par ses cadres et ses institutions aux déficiences de l'ordre politique affaibli ou inexistant.

Une thèse dominante jusqu'à tout récemment voulait que l'Église chez nous avait fait ce que personne d'autre n'aurait pu faire: créer des écoles, entretenir des hôpitaux, établir un réseau d'organismes de bienfaisance, plus récemment lancer le mouvement coopératif, jeter les bases d'un mouvement syndical autochtone.

Les faits sont là. Il est exact que l'Église, entendons les membres du clergé, avait tout pris cela sur elle. Mais on s'interroge aujourd'hui sur ce point précis, à savoir: était-il nécessaire qu'il en soit ainsi ?

quelqu'un d'autre n'aurait-il pu se charger de toutes ces tâches ? Et les réponses qu'on apporte sont beaucoup plus nuancées que celles que l'on proposait il y a tout au plus une dizaine d'années.

Il semble en effet, à mesure que les chercheurs se penchent sur notre dix-neuvième siècle, que les choses se soient passées différemment. On relève de plus en plus fréquemment que la réaction anti-libérale, la peur de la laïcité, y ont joué un rôle fort important. Je vous réfère au livre tout récent de Labarrère-Paulé sur les instituteurs laïques au Canada français, ouvrage assez typique des découvertes auxquelles conduit cette révision historique de notre 19e siècle. Il ne s'agit pas de mettre en question les intentions sans doute profondément pastorales des hommes d'Église, mais de remarquer que ce zèle apostolique a été profondément marqué par cette réaction anti-libérale.

Ma deuxième remarque, qui n'est pas étrangère à la première, porte sur ce qu'on a souvent appelé le monolithisme canadien-français. On admet généralement qu'il y a à peine une vingtaine d'années, le Québec offrait toutes les apparences d'un bloc homogène, marqué par une unanimité sur le plan de la foi, mais de même aussi des conceptions politiques, sociales et économiques qu'inspiraient certaines idéologies dominantes.

Ce qu'on découvre aujourd'hui, c'est que cette unanimité, ce monolithisme n'a jamais été aussi grand qu'on l'a souvent laissé entendre, et surtout qu'il était de formation très récente, tout au plus d'une trentaine ou une cinquantaine d'années. Encore là, les recherches sur notre 19e siècle sont éclairantes. En ce siècle, le catholicisme canadien-français était loin d'être unanime; l'épiscopat canadien-français était loin également de se ranger sous la même bannière. Contentons-nous d'évoquer ces personnages qui ont toute leur légende, le libéral Mgr Taschereau de Québec, et Mgr Laflèche dans son bastion du conservatisme trifluvien. Ce n'est que tard au 19e siècle qu'une conception a semblé prévaloir sur l'autre, que l'Église a étendu son emprise sur les institutions, du moins au degré que nous avons connu. De même beaucoup de fidèles, de laïcs, d'hommes d'État, de membres de la bourgeoisie, n'ont jamais tout à fait accepté cette expansion du rôle de l'Église. Il y a eu des escarmouches même dans les moments où la position de l'Église semblait la plus assise.

S'il y a toujours eu parmi nous, même dans les périodes où le monolithisme a été le plus apparent, des hommes qui refusaient de croire que "le ciel

était bleu, et l'enfer rouge", il n'en demeure pas moins qu'au début de la première guerre mondiale, au moment où des forces énormes allaient s'exercer sur notre milieu, le transformer, lui donner un nouveau visage, le Québec apparaissait encore une sorte d'enclave, un mode de survivance d'une société sclérosée sur des conceptions périmées, issues de la réaction anti-libérale et des craintes qu'elle avait engendrées.

Au début de la période sur laquelle je voudrais m'attarder, le Canada français, le Québec était déjà en transition. Un sociologue de Chicago avait déjà étudié cette mutation dont notre milieu était l'objet. Notre province s'industrialisait, s'urbanisait, ses frontières éclataient sous la pression du développement des moyens de communications. Dès 1945, les jeux étaient faits, le Québec entrait dans l'époque moderne. Le courant était irréversible. Mais la perception que nous avons de ces réalités demeurait encore très diffuse, et le mouvement des idées n'avait pas encore eu le temps de modifier nos institutions. C'est dans ce contexte de transition que je vais évoquer comment l'esprit venait alors aux jeunes Canadiens français.

Des institutions fermées dans un milieu clos

Je ne voudrais pas m'appesantir sur une laborieuse description du collège classique d'il y a 15 ou 20 ans. Je n'en rappellerai tout juste ce qu'il faut pour l'intelligence de ce qui va suivre. Je ne m'en tiendrai pas aux seuls aspects religieux; c'est un cadre de vie, une discipline, une atmosphère qu'il faut ramener du passé.

Les collèges de ce temps-là étaient réglementés avec une précision, une minutie extraordinaire. Je me souviens, pour ma part, qu'à la rentrée des classes en septembre nous passions à tour de rôle chez le directeur des élèves qui nous remettait, sur une petite fiche, tous les détails qui fixeraient notre cadre de vie pour les neuf ou dix mois suivants. On nous assignait un lit dans un grand dortoir qui pouvait en contenir une bonne centaine; on nous indiquait une place à table, toujours la même, dans un grand réfectoire bruyant, un pupitre dans une immense salle d'étude, un banc à la chapelle, un casier numéroté pour nos effets personnels, et même, dans la salle de récréation, un carreau dessiné sur le plancher de terrazzo où, à la fin de chaque période de récréation, nous devions au son de la cloche aller prendre notre rang pour d'interminables défilés. L'horaire de vie quotidienne était prévu avec la même minutie.

Du lever au coucher, très tôt dans les deux cas, tout était arrêté avec une rare précision; notre emploi du temps était découpé en courtes périodes scandées de sonneries; le tout dans le plus rigoureux silence.

L'individu avait peu de place dans ce gigantesque appareil anonyme fait pour encadrer des masses de 400 à 600 élèves; le règlement lui-même ne faisait aucune distinction, sinon très légère, entre les plus jeunes et les plus âgés.

Au chapitre des pratiques religieuses, le compte fournit une liste proprement ahurissante: prières du matin, suivies d'une période de méditation dirigée, messe quotidienne, prières avant et après les repas, avant et après chaque période de cours ou d'étude, chapelet quotidien en commun. Le dimanche, deux messes obligatoires, une basse et une solennelle, des vêpres, un chapelet et un salut du Saint-Sacrement. Ce à quoi il était loisible d'ajouter des visites personnelles à la chapelle et autres pratiques comme vêpres de la Sainte-Vierge pour les membres de la Congrégation.

L'atmosphère religieuse était lourde, marquée d'observances routinières, et d'un moralisme générateur d'anxiété. Lectures spirituelles et prédication véhiculaient un christianisme desséchant, qu'on a si bien analysé depuis, et, dans une très large mesure, réussi à exorciser.

C'était également un milieu clos. Nous entrions en septembre pour n'en sortir qu'à Noël. Progressivement cependant, apparurent les congés mensuels dans nos familles. Les sorties en ville étaient contrôlées et mesurées au compte-gouttes. Ni cinéma, ni journaux. Les livres faisaient l'objet d'une surveillance étroite, et la correspondance personnelle devait passer par le bureau du directeur.

On connaît mal l'origine de ces réglementations prodigieusement tatillonnes. Un récit, qui rappelle les premières années du collège où j'ai fait mes études classiques, m'a amené à penser qu'un certain arbitraire avait présidé aux mises en place; que la "coutume" s'est emparée ensuite de tout cela pour en faire des lois longtemps considérées comme intangibles.

On peut y retracer l'influence de ces petits séminaires qui se sont développés avec la réforme du clergé au 17^e siècle, avec ce souci de tout prévoir jusque dans les moindres détails qui semble une tradition sulpicienne (que l'on songe aux examens

particuliers de M. Tronson). A cela ont pu se superposer les effets de la réaction anti-libérale. Séparés du monde, nous l'étions à plus d'un titre, physiquement certes, mais aussi intellectuellement. Nos éducateurs avaient pris l'habitude, qui paraît aujourd'hui absurde, de pratiquer des coupures arbitraires dans les programmes d'histoire littéraire et philosophique, dans l'intention évidente de nous protéger contre des influences délétères de certains auteurs ou mouvements d'idées.

Mais nous pressentions que ces collègues allaient amorcer d'importants virages. Des tensions se percevaient chez les enseignants, encore rongés par l'individualisme et où dominait l'esprit conservateur. Des réformes, introduites à un rythme de plus en plus rapide, transformaient notre régime de vie, des relèves s'effectuaient sous nos yeux à la direction des institutions.

Le collège demeurait un monde clos au sein d'une société qui, elle aussi, l'était dans une très large mesure. On a voulu mettre les peuples au collège, a écrit quelque part Bernanos. Et je crois que cela dépeint assez bien la situation qui a prévalu chez nous. Certains ont parlé, avec un peu d'exagération peut-être, d'un véritable barrage de soutanes qui coupait notre province de toute influence de l'extérieur. Il serait de toute manière facile de multiplier les exemples de contrôles nombreux, variés que le clergé pouvait exercer sur notre milieu. Je ne m'y attarde pas, ces faits sont bien connus.

Cet envahissement du clergé dans tous les secteurs se traduisait depuis longtemps par des attitudes de passivité, sinon de démission à plusieurs échelons de notre société. Apparaissaient cependant, dans ces premières années 40, des couches intellectuelles laïques de plus en plus soucieuses d'une autonomie légitime. On les retrouverait dans certaines facultés universitaires, certaines professions, certains groupes de création littéraire ou artistique. Une attitude dominait chez eux: le sentiment qu'ils n'avaient pas leur place au pays du Québec. L'exil semblait la seule solution. On songeait à la France évidemment, aux États-Unis de même, et assez curieusement, à ce moment-là, le fonctionnarisme fédéral était également une voie d'évasion.

Tout cela n'allait pas sans déboire. Nos bacheliers et nos diplômés d'universités accusaient des retards académiques qui rendaient difficile leur intégration dans les universités étrangères. Ils en revenaient souvent sans diplôme, s'étant contentés de glaner ici et là.

Cela n'accentuait que davantage l'amertume de nos "retours d'Europe" qu'encore tout récemment un dessin humoristique caricaturait finement sous les traits d'un jeune homme drapé d'un foulard s'écriant à sa descente d'avion: Salut, bande de caves !

Le pamphlet du groupe automatiste, "Refus global", qui date de cette époque, n'est pas le document le moins significatif de l'atmosphère qui régnait alors. Ce texte qui valut les ennuis qu'on sait à son principal auteur, le peintre Borduas, est d'autant plus symptomatique que ce qui n'aurait pu être que le manifeste d'une chapelle d'artistes, visait à remettre en cause toute une société, voire toute une civilisation. Le projet était ambitieux, et la réalisation un peu courte, mais ce qui nous intéresse ici, c'est que les auteurs aient été poussés à lui donner cette forme.

Peu d'années auparavant, le père Couturier, ce dominicain dont on connaît la place qu'il a tenue dans le renouveau de l'art sacré en France, lors d'un séjour parmi nous où il avait beaucoup fréquenté nos milieux artistiques, devait écrire que nulle part ailleurs il n'avait été témoin de critiques aussi virulentes du clergé qu'en cette terre catholique du Québec.

Autant dire qu'en ces années des idées, qui semblent aujourd'hui stimuler l'imagination et le cœur de la présente génération étudiante, telles que l'invitation à construire un Québec fort, un Québec libre n'auraient pas passé la rampe. Ces slogans auraient paru fort naïfs et n'auraient rencontré qu'ironie sceptique...

Le bouillonnement des années 40

Il me faut renoncer à une analyse un tant soit peu exhaustive des forces à l'œuvre dans ce Canada français au cours de cette période décisive. Je ne m'en tiendrai donc qu'aux phénomènes dont j'ai pu être le témoin, à l'itinéraire qu'un certain nombre parmi nous avons suivi. Quite à ce que d'autres témoins soient assignés à la barre.

C'est en ce sens que je veux noter ici le rôle qu'ont joué les mouvements d'Action catholique de jeunesse dans ces années 40, plus précisément en milieu étudiant, un mouvement comme la J.E.C. Ces mouvements empruntaient largement aux expériences européennes. Ils sont nés dans le sillage de la J.O.C. belge de l'abbé Cardijn. Ils ont été lancés chez nous avec un grand battage de démonstrations

extérieures. L'épiscopat, assez spontanément, leur avait donné des mandats très larges, leur conférant même une situation privilégiée.

Ces mouvements étaient conçus pour des milieux où la déchristianisation était fort avancée — on songe aux classes ouvrières européennes — ou pour des milieux où l'Église était encore l'objet d'attaques extérieures et vivait sur la défensive; les jeunes d'Action catholique devaient porter le message d'évangélisation, restaurer dans le Christ un ordre social imprégné de laïcisme, ou se porter à la défense de notre Mère l'Église.

Transportés dans nos milieux, où l'homogénéité religieuse était presque totale, où la position de l'Église ne semblait menacée sur aucun front, où des interprétations autochtones de la doctrine sociale de l'Église dominaient la scène, ces mouvements n'avaient aucune raison d'être — ou bien devaient s'adapter aux besoins locaux. C'est ainsi que très tôt on les vit se tourner, presque instinctivement, vers une rénovation du style de vie chrétienne vécue chez nous. Cela n'allait pas sans une certaine critique des modes de présentation du message chrétien, cours de religion, catéchisme, liturgie; à un christianisme individualiste, on opposait un christianisme communautaire; à un christianisme moralisateur, on voulait substituer un christianisme centré sur la loi de charité.

De même aumôniers et éducateurs invités à participer à l'action de ces mouvements furent amenés à mettre en question des méthodes pédagogiques, le climat de nos institutions, la qualité de l'expérience religieuse proposée aux jeunes. Enfin ces mouvements ont joué un rôle considérable de structuration du milieu étudiant lui-même. On vit apparaître ce qu'on appelait alors des "Services": journaux étudiants, coopératives de consommation, services de loisirs, plus tard ciné-clubs.

Tout cela devait entraîner plus d'un malentendu. Une opposition se fit jour. Beaucoup, même parmi les membres de l'épiscopat, se prenaient à se demander si l'on n'avait pas commis là une grave erreur en donnant feu vert à ces mouvements. Ce sentiment allait s'accroître après le lancement, à l'été 1950, d'une revue fort modeste mais dont le rayonnement allait être considérable.

La première équipe de "Cité Libre" était en effet composée en grande partie d'anciens dirigeants de J.E.C. groupés autour d'un ancien président de ce mouvement. La revue fut accueillie avec une cer-

taine surprise. Certains furent conquis sur-le-champ par la liberté d'esprit qu'elle manifestait et le son neuf qu'elle rendait. D'autres réagirent par une attitude paternaliste: c'est une aventure de jeunesse, une crise d'adolescence; "ça leur passera". D'autres enfin furent carrément choqués, se demandant si l'Église n'avait pas, en encourageant la J.E.C., réchauffé quelques serpents sur son sein.

Inutile de préciser que la revue était bannie de la plupart des collègues classiques qui, même à cette époque, continuaient de s'entourer d'un cordon sanitaire. C'est dans cette revue cependant qu'ont paru les analyses les plus pénétrantes de notre expérience religieuse. Son influence s'accrut progressivement. Cette même équipe servit de noyau à la préparation d'un numéro spécial de la revue "Esprit" dont le retentissement fut considérable. Une collection des dix premières années de "Cité Libre" apparaît aujourd'hui une des pièces maîtresses pour l'étude de ces années de tension et aussi, il faut le reconnaître, de maturation profonde.

Les années 50, période de lutte et de maturation

Les années 50 nous apparaissent encore aujourd'hui d'abord comme une période de grande noirceur. Elles le furent à plus d'un titre. L'après-guerre, de façon générale, avait été marquée par un vent d'optimisme, de recherches ferventes, d'initiatives audacieuses, et cela à l'échelle mondiale. Que l'on songe simplement, à titre d'illustration, au bouillonnement extraordinaire qui soulevait le jeune clergé français.

Or, voici que s'amorçait une réaction. Sur le plan politique, on note que le mouvement de balance se tourne vers la droite; la guerre froide s'accroît, le maccarthysme s'abat sur l'Amérique, au Québec s'installe le duplessisme. Sur le plan religieux, les milieux romains réagissent également contre ce qui leur paraît de dangereux excès: condamnations et mises en garde se succèdent. Retenons l'arrêt de l'expérience des prêtres-ouvriers, et la mise en veilleuse de plusieurs grands théologiens français dont les recherches sont tenues en suspicion; tout le climat enfin qui a marqué les dernières années du règne de Pie XII.

Au Québec, cela s'est traduit par une réaction anti-gauchisme, comme on disait; sur le plan social, éclatent des luttes d'une grande âpreté; même réaction sur le plan religieux où l'on assiste à la décapi-

tation de la J.E.C. qui ne sera jamais plus tout à fait ce qu'elle avait pu être. Si sombres qu'elles aient été, ces années, lorsqu'on les revoit avec un peu de recul, apparaissent cependant comme une période de profonde maturation.

On peut se demander en effet pourquoi la "révolution tranquille", qui a transformé le Québec au début des années 60, ne s'est pas produite une vingtaine d'années plus tôt, alors que sous le coup de la crise économique, on s'était donné un plan de restauration sociale (celui de l'École sociale populaire des jésuites) et même un parti politique, l'Action libérale nationale. Sur le plan de la pensée chrétienne, c'est le moment où Jacques Maritain publie son "Humanisme intégral" où il évoque les traits de ce qui pourrait être l'idéal historique d'une nouvelle chrétienté; ces leçons ayant originellement été écrites pour un public espagnol, pays dont on a souvent relevé les analogies qu'il offrait avec le Québec. Pourquoi tout cela s'est-il enlisé misérablement dans le duplessisme? Je crois qu'une des explications possibles, c'est que notre province manquait d'hommes; cette rénovation est tombée entre les mains de politiciens de type traditionnel qui s'en sont servis comme d'un simple tremplin électoral. Eurent-ils voulu l'entreprendre cette réforme, il leur aurait manqué les spécialistes suffisamment formés pour la mener à bonne fin.

Ce qui a rendu possible la révolution tranquille, c'est la lente maturation des idées qui s'est produite au cours des années 50, c'est surtout l'obscuré préparation des hommes à laquelle elle a donné lieu. Un des traits les plus frappants de cette transformation, c'est en effet l'étonnante relève des générations qui s'est effectuée à tous les plans: politique, fonction publique, moyens de communication, maisons d'enseignement; cette relève s'est également fait sentir au plan religieux. Il n'eût servi de rien que les écluses fussent ouvertes, si des hommes ne s'étaient pas révélés prêts à canaliser de façon constructive les énergies ainsi libérées.

Cette maturation au plan religieux est un des aspects peut-être les moins connus. Et fait, l'éclatement de 1960 a été marqué dans l'opinion publique par une réaction de profonde intolérance vis-à-vis tout ce fait religieux. Le cléricalisme, et, de façon générale, l'omniprésence de l'Église au Québec a été, pendant un certain temps, l'ennemi à abattre. L'année 1960 a sonné le départ de volées multiples de critiques, souvent fondées, parfois outrancières, qui se sont jetées sur l'Église et ses institutions, surtout dans le secteur de l'éducation.

Mais, au même moment, d'importants virages s'effectuaient au sein de l'Église du Québec: une pastorale se mettait en question, le renouveau liturgique s'amorçait, l'enseignement catéchétique allait se renouveler, l'Église réétudiait son mode de présence dans notre société.

Cette rénovation s'effectuait alors même que déferlaient les critiques les plus acerbes; cela a laissé chez plusieurs l'impression que la transformation de l'Église chez nous a été davantage le fait d'un retour sur soi provoqué par des pressions extérieures qu'un mouvement suscité de l'intérieur par les exigences mêmes de la vocation de l'Église. On aurait fait de nécessité vertu.

Quelles qu'en aient été les causes ou les occasions, le virage était pris et la réforme, définitivement engagée. Il m'apparaît tout à fait caractéristique que l'anticléricalisme tienne maintenant si peu de place dans les préoccupations de la toute dernière génération qui a commencé de s'exprimer. On se déclare certes laïcisant mais, sitôt après, analysant les causes de ce malaise d'être Québécois qu'éprouvent encore le plus jeunes, on passe vite à autre chose.

Le curé n'est plus la seule bête noire, le bouc émissaire, le premier responsable, l'homme à abattre. Les bombes, que je sache, ne sont pas déposées dans les sacristies. Juste au moment où une génération formée dans les années 40 accède aux postes de commande, chasse ses démons intérieurs, balaie les toiles d'araignée, les plus jeunes témoignent que le mal d'être Canadien français est plus profond que celui de vivre reclus derrière une palissade de soutines noires. On cherche ailleurs les causes de ce malaise: retard économique, servitude politique, déficiences culturelles, incapacité de s'exprimer profondément.

La "décléricalisation" est en passe de devenir pour les plus jeunes un mythe auquel leurs aînés ont succombé. Et il est intéressant de souligner que la critique de cette nouvelle vague choisit volontiers comme cible privilégiée, ceux-là mêmes qui étaient, dix ans plus tôt, à la fine pointe du combat, ayant l'air de leur dire: vous vous êtes fourvoyés, vous n'avez pas frappé là où il aurait fallu.

Cela pourrait paraître un progrès si, au même moment, comme le note le père Angers dans son document de travail sur "Les tâches de l'Église dans l'enseignement",¹ on n'observait pas "une certaine absence du christianisme dans le monde qui naît, un

retard des chrétiens laïcs, une timidité de l'Église à s'engager dans le mouvement de la société nouvelle et de la culture qui s'élaborent au Québec."

Le Québec à l'heure du monde

Il est temps de conclure. On ne peut ici que parler de tendances dominantes; car il est bien évident qu'en ces matières on a beau utiliser des mots tels que révolution, mutation brusque, transformation radicale, la réalité n'en demeure pas moins complexe, ambivalente, susceptible de développements imprévus et même de retours en arrière.

Mon sentiment profond est cependant que nous sommes entrés dans une période nouvelle, jusqu'à un certain point irréversible; il y aura encore des escarmouches, des combats d'arrière-garde, des îlots de résistance, mais pour l'ensemble les jeux sont faits.

Il ne fait plus maintenant aucun doute que le Québec vit à l'heure du monde, qu'il présente une société ouverte vers l'extérieur, dont le sort est étroitement lié à celui de la planète entière. Il ne fait plus aucun doute non plus que notre société est dans un état de pluralisme religieux et que cette situation ira s'accroissant. Il ne fait plus aucun doute que l'institution ecclésiastique n'exercera plus chez nous les rôles multiples qu'elle a tenus historiquement: qu'il s'agisse de l'éducation, d'œuvres hospitalières, d'institutions de bienfaisance, de loisirs, etc. Il ne fait plus aucun doute que l'influence de l'Église n'est plus la même sur le plan social et politique, et ne pourra plus s'exercer sur le même mode que jadis.

Mais à partir de là, deux voies demeurent ouvertes: la première consistant à se replier sur soi pour conserver des îlots de chrétienté traditionnelle, vivant dans une atmosphère de ghetto spirituel, entretenant des attitudes plus ou moins hostiles vis-à-vis toute influence extérieure. Je ne dis pas qu'une telle entreprise puisse être couronnée de succès, atteindre l'objectif visé, je dis qu'elle peut être, chez certains, une voie dans laquelle ils seront tentés de s'engager.

Mais ce qui semble dominer à l'heure présente, c'est une attitude ouverte, faite de réconciliation profonde avec le monde, une attitude marquée par un retour à l'esprit évangélique et un souci de l'annonce missionnaire du message du Christ. Certains craignent qu'une telle attitude ne soit tout simplement une démission; ils sont pris d'une sorte de vertige

devant les exigences que pose aujourd'hui le climat de liberté que nos contemporains tiennent en si haute estime. Ce vertige tient au fait que pendant longtemps on a accordé une confiance aveugle à des cadres institutionnels auxquels on s'en était remis. Il est déjà significatif que certains estiment que supprimer le cadre est signe de démission; n'est-ce pas du même coup admettre que la contrainte faisait office de tout ?

Devant le pluralisme actuel, une tentation plus subtile peut se présenter. On pourra se dire: d'accord, cessons de nous opposer par exemple à l'établissement d'un secteur scolaire neutre, cédon devant la requête des groupes minoritaires et laissons se développer le nouveau type d'écoles qu'ils demandent. Mais de conclure aussitôt que cela ne nous en laissera que plus libres pour organiser nos propres écoles comme nous l'entendons.

Une telle attitude à mon avis serait dangereuse en ce qu'elle ne tiendrait pas compte d'un fait essentiel: la liberté religieuse n'est pas une simple concession à l'évolution des temps; c'est d'abord et essentiellement une réponse aux exigences internes de l'acte de foi. L'école, même juridiquement confessionnelle, ne peut pas ne pas repenser sa pédagogie religieuse pour tenir compte de cette exigence que l'Église de Vatican II proclame de plus en plus clairement.

Au surplus cette école doit former des chrétiens qui devront vivre dans une société moderne, en grande partie laïcisée, y œuvrer avec des personnes d'autres croyances et même un nombre croissant de gens qui ne se réclament d'aucune confession religieuse. D'où l'on voit que l'enjeu dépasse largement celui d'un simple statut juridique.

Je n'estime pas être très au courant de la situation scolaire actuelle. Me frappent cependant, aux niveaux primaire et secondaire, le renouveau remarquable qui est amorcé au plan de l'enseignement catéchétique, de même, les préoccupations nouvelles et l'attitude d'esprit que manifestent de façon générale les prêtres qui y exercent leur activité pastorale. Au niveau collégial, je ne puis que souscrire à l'évolution déjà fort avancée vers l'établissement des conditions telles que la pratique religieuse et l'enseignement des vérités de foi s'effectuent dans ce que le père Liégé appelle "un régime de confiance et d'appel aux convictions personnelles". De même j'observe, au niveau universitaire, que la pastorale prend ses distances vis-à-vis l'institution elle-même. On parle aujourd'hui

d'une communauté chrétienne au sein d'une communauté étudiante. Ce nouveau statut pratique m'apparaît comme des plus désirables.

Je me permettrai cependant de vous communiquer une inquiétude. Une des composantes qui m'apparaissent essentielles à la maturation de la foi, indispensable à la vie d'une communauté chrétienne, surtout celle des temps nouveaux, me semble notoirement absente des préoccupations pastorales de l'heure présente: c'est la dimension apostolique de la foi.

Je me garderai bien de dire qu'il existe à l'heure actuelle un mouvement qui soit capable d'assumer par lui-même l'ensemble de cette dimension. M'inquiète cependant que l'apostolat laïc à toute fin pratique soit inexistant au niveau collégial et universitaire. M'inquiète également le fait que, constatant une désaffection aujourd'hui presque complète, de la part des étudiants vis-à-vis tout ce qui a trait à l'engagement spécifiquement religieux, les responsables de la pastorale eux-mêmes ne semblent pas trop croire à la valeur de l'apostolat dans une pédagogie de la foi.

Le fait n'est pas récent. Si je fais appel à mes propres souvenirs, je constate que les responsables de la pastorale (on disait alors les directeurs spirituels, et je comprends les raisons qui ont amené ce changement d'appellation), n'ont jamais manifesté un enthousiasme exagéré à l'endroit de l'action apostolique d'un mouvement, comme par exemple la J.E.C., quand ils ne manifestaient pas à son endroit une hostilité plus ou moins larvée.

Je me souviens, et ce n'est pas si loin, d'un jeune prêtre qui venait d'être nommé aumônier diocésain d'Action catholique en milieu étudiant, et qui s'en sentait fort malheureux. On y croyait si peu parmi ses propres confrères. Cela ne faisait pas sérieux. Être nommé là par son évêque, c'était une belle attrape. Au même moment, des confrères s'employaient avec ferveur au renouveau catéchétique, à la réforme liturgique, ou se livraient à des expériences en des domaines divers. Un des leurs était resté sur le carreau. On le plaignait un peu.

Je ne crois pas qu'on puisse indéfiniment éluder cette inquiétude. Vatican II est certes le concile de la liberté religieuse, mais c'est aussi, je dirais même c'est davantage, le concile du schéma 13 et le concile de la constitution sur l'Église et de son splendide chapitre sur les laïcs •